

Forêt et recharge sédimentaire de rivières torrentielles

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Mardi 16 novembre 2010 à Luc en Diois (26)

Contexte :

La prise de conscience du déficit sédimentaire de nombreux cours d'eau français et de l'incision importante et quasi généralisée de leur lit a incité les acteurs locaux à se mobiliser pour remettre à plat la politique de gestion de leur bassin versant menée durant de nombreuses années (exploitation des granulats, revégétalisation des berges et versants, endiguement...). La problématique de la recharge sédimentaire constitue ainsi, par exemple, la pierre angulaire du SAGE Drôme.

Le projet « *Forêt et recharge sédimentaire de rivières torrentielles* » (2007-2010) est directement issu du programme LIFE « *Eau et Forêt* » (2003-2007). Sur la base des expérimentations menées sur la rivière Drôme et l'Ouvèze ardéchoise, le projet a permis de mieux appréhender la problématique et la complexité des mécanismes du transport solide mais également de dégager des pistes d'actions en faveur de la recharge sédimentaire des cours d'eau.

Un document technique a été produit afin de rendre compte des résultats du projet et des perspectives pour les travaux de recherche.

Objectifs :

Porter à connaissance la démarche entreprise sur le bassin versant de la Drôme et les résultats des travaux de recherche menés depuis plusieurs années.

Publics :

Techniciens de rivière et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques (SAGE et contrat de rivière), agents des services RTM, agents de l'ONF, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, bureaux d'études, associations et fédérations de pêche, étudiants, chercheurs.

En partenariat avec :



Avec le soutien de :

Rhône Alpes Région



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00

Accueil des participants

09:30 La collectivité face à la problématique du déficit sédimentaire : la rivière Drôme

Historique du bassin versant de la Drôme, problématique du transport solide, gestion locale et traduction dans le SAGE Drôme

Jean SERRET – Président de la CLE Drôme (sous réserve de confirmation)

Julien NIVOU – Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (26)

10:00 Le bassin versant de l'Ouvèze et la problématique sédimentaire

Historique du bassin versant de l'Ouvèze, problématique du transport solide, dispositifs expérimentaux et travaux de recherche, gestion locale et traduction dans les actions de la collectivité

Norbert LANDON – Université Lumière Lyon 2 / CNRS UMR 5600

Félien CHARRIER – Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples Ouvèze Vive (07)

10:30 Pause

10:45 La recharge sédimentaire pour lutter contre l'incision des lits fluviaux

Travaux de recherche menés sur les bassins versants de la Drôme : remobilisation des sédiments par les ravines et terrasses alluviales et effets du déboisement sur la recharge sédimentaire

Frédéric LIÉBAULT - CEMAGREF de Grenoble

11:25 Le projet « Forêt et recharge sédimentaire de rivières torrentielles »

Résultats opérationnels du projet et perspectives

Christophe BORDEAUX & Claire JUSTIN – Office National des Forêts

11:45 Échanges et discussion

12h00

Déjeuner

14:00 Visite de terrain : les terrasses alluviales du site expérimental de la Béoux (26)

Présentation du site, de la démarche, des dispositifs de suivi et des résultats

Frédéric LIÉBAULT - CEMAGREF de Grenoble

15:30 Visite de terrain : les ravines du site expérimental d'Ausson (26)

Présentation du site, de la démarche, des dispositifs de suivi et des résultats

Frédéric LIÉBAULT - CEMAGREF de Grenoble

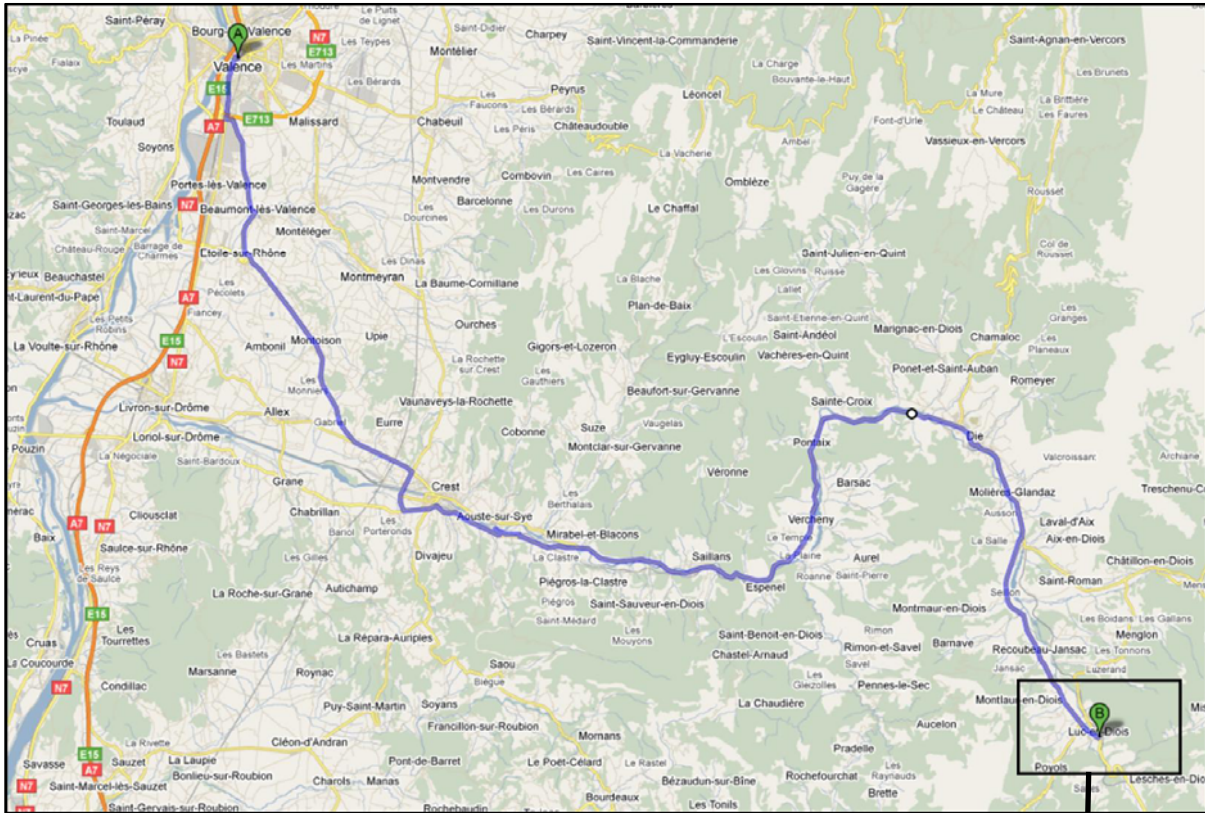
16h30

Fin de journée

PLAN D'ACCÈS

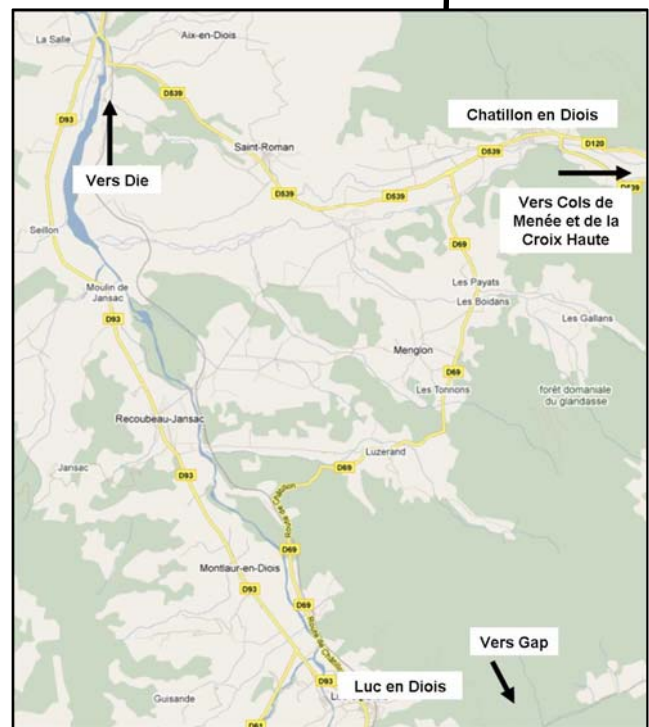


Salle des Voconces
Place du Champ de Mars
26310 LUC EN DIOIS
Mairie : 04 75 21 31 01



Distance et temps de trajet :

- À 18 km de Die en direction de Gap
- 1h30 de Valence par la D93
- 1h20 de Grenoble par la D1075 puis le Col de Menée



Forêt et recharge sédimentaire de rivières torrentielles

Bulletin d'inscription à retourner avant le 10 novembre 2010

À l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75 - ou par mél : arra@riviererhonealpes.org

Je participe à la journée du **16 novembre 2010** à **Luc en Diois (26)**

Attention : le nombre de places est limité à 40

MES COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse (Pro) :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

COORDONNÉES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :

Service :

A l'attention de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIF UNIQUE (au titre des frais de repas) : **15,50 €**

TVA non applicable, article 293B du CGI

ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée.

Merci de renvoyer votre **bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement** à l'ordre de Rivière Rhône Alpes
ou d'un bon de commande administratif à : Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
La Poste, centre financier de Lyon	20041	01007	1191943 N 038	37

Rivière Rhône Alpes est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

QUESTIONNAIRE

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....